



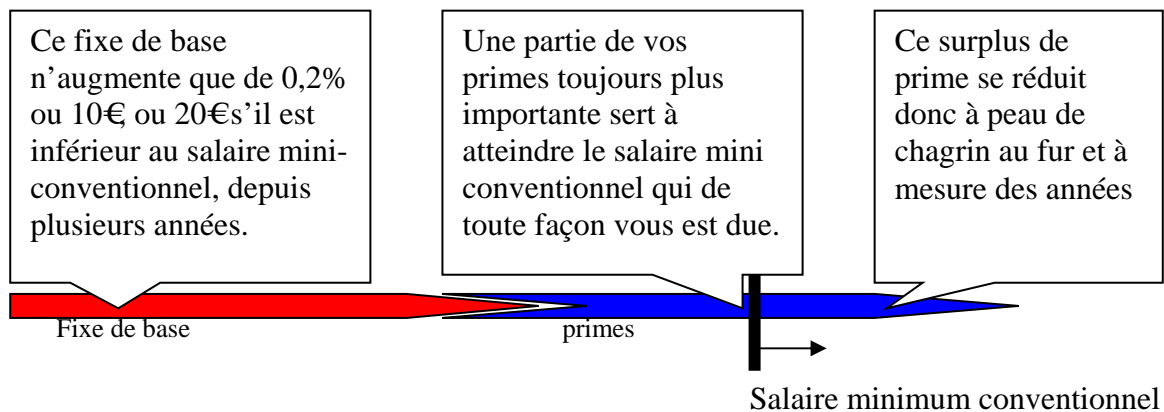
Le 27/05/2008

Salariés DARTY

Ne vous culpabilisez pas si votre salaire n'augmente pas !?

Voici le descriptif des augmentations de salaires orchestré par la Direction :

Notre salaire se décompose généralement comme suit :



Pour information, **le SMIC a augmenté de 28€ brut le 1^{er} mai 2008 et chaque années c'est pareil, l'augmentation de votre fixe de base est inférieure à l'évolution du SMIC** et donc inférieur à l'évolution du salaire minimum de la convention collective qui correspond à votre niveau échelon, puisqu'il suit chaque année l'évolution du SMIC.

Donc, votre salaire de base augmentant peu, vous devez dégager toujours plus de primes pour maintenir votre pouvoir d'achat.

Au bout de quelques années vous ne dégager plus suffisamment de prime pour atteindre le salaire minimum conventionnel, c'est l'apparition du complément mini sur le bulletin de paie

L'obsession de la Direction DNN c'est de ne pas augmenter les niveaux échelons pour figer les salaires et **pour palier aux compléments mini**, la Direction use de différents stratagèmes.

voici certaines techniques utilisées par la Direction mais il y en aura d'autres :

- Suppression de la moitié de la prime de repas des salariés roulant pour l'intégrer au fixe.
- Convocation en recommandé dans le bureau du Directeur en prétextant que si le salarié a un complément mini c'est parce qu'il est mauvais. Heureusement que le CHSCT a tiré la sonnette d'alarme, car dans ces conditions c'est du harcèlement moral.
- Dernière tentative en date ; scission de la prime de fin d'année sur 12 mois dont une partie toujours plus importante va remplacer le complément mini...